

LA FERVEUR DE NOËL
GAGNE SAINT-OMER P.11



SOMMAIRE

04



JARDIN PUBLIC

06



CADRE DE VIE

09



MOBILITÉ

11



ANIMATIONS

16



ÉDUCATION
ET JEUNESSE

20



PARTICIPATION
CITOYENNE

SO! Saint-Omer
N°23 | NOVEMBRE 2021

Magazine d'informations municipales

Adresse :

Mairie de Saint-Omer
16, rue Saint-Sépulcre - CS20326 - 62505 Saint-Omer Cedex.
Tél : 03 21 98 40 88. www.ville-saint-omer.fr.

Directeur de la Publication : François Decoster

Conception graphique : Service Communication de la Ville de Saint-Omer

Mise en page : Chloé Beaucé

Impression : Nord Imprim

Imprimé sur papier recyclé avec des encres à base végétale

Tirage : 7800 exemplaires.

Dépôt légal à parution

ISSN 2495-9987

©Photographes officiels de la Ville



Chères Audomaroises, Chers Audomarois,

Dans notre belle ville de Saint-Omer, la période des fêtes de fin d'année est toujours un moment particulièrement attendu par de nombreuses familles.

Cette année encore, les services municipaux, les commerçants, les acteurs culturels, les associations et les membres des conseils de quartier se sont mobilisés pour vous offrir de nombreux instants de plaisir, de rencontres et de partages à consommer sans modération.

Je vous invite, plus que jamais, à arpenter les rues de la ville, à y visiter ses nombreuses boutiques. Il n'y a pas de meilleur endroit pour y faire vos cadeaux de fin d'année : alimentation de qualité, produits du terroir, jeux, mode, esthétique, bijouterie, littérature, décoration... nos commerçants ont tout ce qu'il faut pour vous permettre de passer d'excellentes fêtes.

Cette année, c'est aussi le retour de la grande roue, symbole de fête et offrant un point de vue remarquable sur notre belle ville, son patrimoine et son marais. Profitez pleinement des allées de notre marché de Noël, retrouvez votre âme d'enfant devant le chalet du père Noël ou le grand sapin qui trône sur la place Victor Hugo, appréciez les nombreux concerts et événements culturels proposés par le musée de l'Hôtel Sandelin, l'Harmonie Municipale, la Barcarolle, le Pays d'art et d'histoire ou l'Orchestre de la Morinie.

Noël à Saint-Omer est aussi placé sous le signe du partage et de la générosité. Pour les plus sportifs, rendez-vous le 10 décembre pour le désormais traditionnel Pas-de-Calais Urban Trail qui traversera l'ensemble des parcs et jardins de Saint-Omer et qui permettra de récolter de nombreux cadeaux au profit de la Croix Rouge. Tout un chacun sera aussi invité à participer aux diverses initiatives des conseils de quartier qui préparent de sympathiques moments conviviaux près de chez vous.

De nombreuses raisons pour finir l'année 2021 en beauté à Saint-Omer.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes.



François DECOSTER
Maire de Saint-Omer

SE RETROUVER AUTOUR DES 125 ANS DU JARDIN PUBLIC

Depuis 1896, le Jardin public est devenu un repère pour les Audomaroises et les Audomarois, un terrain de jeux pour les enfants, les sportifs et les photographes, un passage incontournable pour les touristes, un enchantement pour les amoureux des fleurs, une évidence pour passer d'agréables moments en famille et entre amis.

Incontestablement, ce poumon vert fait partie de l'identité de Saint-Omer. Et pour lui rendre hommage, il méritait bien de passer un bel anniversaire !

Et pour qu'un anniversaire soit réussi, il faut...

...DE LA MUSIQUE



CONCERT MILITAIRE

Dimanche 30 mai, un concert de l'orchestre d'infanterie de Lille s'est tenu au kiosque. Un beau moment ensoleillé et musical pour lancer les festivités des 125 ans du Jardin public.



CONCERT DE L'HARMONIE

Samedi 26 juin, l'Harmonie municipale est venue nous faire voyager dans le temps au travers de son concert 1900. Les 50 musiciens nous ont proposé un concert d'époque mémorable !



SAINT-OMER JAZZ FESTIVAL

Samedi 3 juillet, le kiosque du Jardin public a accueilli les Krazy Kapers. Le groupe est venu apporter une touche de jazz dans l'air estival.

...DES RIRES

SOUS LES PAVÉS L'ART

Les 24, 25 et 26 septembre, le festival d'art de rue « Sous les pavés l'art » est passé par le Jardin public. Plusieurs artistes s'y sont produits à travers divers spectacles hauts en couleurs.



HALLOWEEN

Samedi 30 octobre a eu lieu un jeu de piste sur le thème d'Halloween, imaginé et conçu par les enfants du CMJA. Tous les petits participants, plus effrayants les uns que les autres, se sont amusés à chercher les ingrédients de la potion magique dans le Jardin public.

Plus d'informations p.16

...DES NOUVEAUTÉS

INAUGURATION DE LA FONTAINE

Dimanche 13 juin, le Jardin à la Française a retrouvé de sa superbe lors de l'inauguration de la fontaine. Celle-ci a été entièrement restaurée, vous permettant ainsi de l'admirer et d'entendre son eau jaillir de nouveau!



...ET DES GOURMANDISES



LA CUVÉE DE LA MOTTE CASTRALE

Samedi 16 octobre ont eu lieu des vendanges à la Motte Castrale. Elles ont permis de récolter 80 kilos de raisin. Ce cru de 2020 sera mis en vente au profit d'une action solidaire.

LA FÊTE DE LA BIÈRE

Vendredi 10 septembre, un concert au square d'Albret a entamé les festivités de la fête de la bière, mise aux couleurs des 125 ans du Jardin public. Le week-end, une vingtaine de brasseurs et de producteurs locaux ont fait découvrir leurs spécialités au jardin de l'Office de tourisme.

EN PROFITER JUSQU'AU BOUT !

LE PAS-DE-CALAIS URBAN TRAIL REVIENT !

Le trail urbain nocturne aura lieu le vendredi 10 décembre à 20h et passera par l'ensemble des parcs et jardins de la ville. Comme les éditions précédentes, l'inscription est gratuite en échange d'un cadeau qui sera remis à la Croix-Rouge française de l'arrondissement de Saint-Omer, pour les personnes défavorisées.

Vous ne souhaitez pas y participer mais vous avez envie de faire un geste solidaire ? Déposez vos cadeaux au stand de départ de l'Urban trail !



LA FÊTE DE LA BIÈRE DE NOËL

Après la fête de la bière... vient la fête de la bière de Noël !

Pour lancer les festivités, une soirée électro a eu lieu à la salle de la Poterne, en bas des remparts du jardin à la française, le vendredi 19 novembre.

Le weekend s'est prolongé dans les bars de Saint-O pour déguster (avec modération) ce fameux breuvage.



LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE VIE POUR LA RUE DE LA POISSONNERIE

Depuis le 4 octobre, la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a entrepris, rue de la Poissonnerie, des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées et de renouvellement de la conduite d'eau potable pour une durée de 8 mois.

Lors d'une réunion publique le 6 septembre dernier, le chantier, découpé en 3 phases, a été présenté aux riverains et aux commerçants :

- Du 4 octobre au 19 novembre : de la place de la Ghière au n°44
- Du 15 novembre au 11 février : de la rue de la Chapelle au n°44
- Du 8 février au 5 mai : de la rue de la Chapelle à la rue Saint-Martin

Pendant cette période, la circulation est interrompue de 7h30 à 16h30, aux endroits concernés par le chantier, et des déviations ont été mises en place.



QUELQUES CHIFFRES :

- 8 mois de travaux -
- 147 foyers concernés -
- Près d'1 million d'euros -
de travaux pris en charge
par la CAPSO

ET ENSUITE ?

La rénovation de la rue de la Poissonnerie est prévue à la suite de ce chantier. Elle intégrera les grandes orientations de la démarche de concertation menée avec les riverains sur le sujet :

- apaiser la circulation automobile
- faciliter les déplacements piétons et cyclistes
- prendre en compte les besoins de déplacement des engins agricoles
- intégrer la nature en ville
- préserver le maximum de places de stationnement

La finalisation du projet fera prochainement l'objet d'une balade urbaine.

LE DISPOSITIF DU RAVALEMENT OBLIGATOIRE DES FAÇADES RENOUVELÉ

Le Périmètre de Ravalement Obligatoire des Façades est l'un des outils mis en place par la Ville de Saint-Omer en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Ce dispositif déployé entre 2015 et 2018 sur le périmètre « Chapelle des Jésuites, Motte Castrale, Enclos Notre-Dame » a connu un réel succès et a permis l'accompagnement de 52 propriétaires.

Au conseil municipal du 3 juillet dernier, la Ville de Saint-Omer a validé l'instauration d'un nouveau périmètre de ravalement des façades sur les secteurs suivants pour une durée de 3 ans :

- Faubourg de Lyzel
- Place de la Ghière
- Rue Faidherbe - Place Ribot
- Rue des Clouteries - Rue Louis Martel
- Rue du 8^e de Ligne

86 immeubles n'ayant pas fait l'objet d'un ravalement depuis plus d'une dizaine d'années ont été repérés pour intégrer le programme. L'arrêté municipal a été transmis aux propriétaires concernés et une réunion publique a été organisée pour leur expliquer la démarche et les aides financières mises en place pour les accompagner.

Les propriétaires des autres immeubles situés dans les 4 périmètres concernés peuvent également bénéficier d'un accompagnement s'ils souhaitent engager des travaux de ravalement de leur façade.

Pour toutes questions, le service Urbanisme reste à votre écoute : 03 21 12 83 02 | cellule-urbanisme@ville-saint-omer.fr



UNE NAISSANCE, UN ARBRE

La Ville renouvelle sa participation à l'opération « Une naissance, un arbre » en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), qui gère l'entretien et le renouvellement des forêts alentours.

Le principe est le suivant : un arbre est planté pour chaque bébé né entre le 1^{er} octobre et le 30 septembre de l'année écoulée. Cette action permet de préserver l'environnement des générations futures et de lutter contre le changement climatique.

En 2020, 250 hêtres ont été plantés dans la parcelle 55 de la forêt de Guînes. Cette année, ce seront 200

hêtres et 50 chênes qui seront plantés.

En raison des conditions sanitaires, la cérémonie n'a pas pu avoir lieu en 2020. Cette année, les familles ayant accueilli un bébé en 2020 ou en 2021 ont été invitées à la cérémonie le samedi 27 novembre.

Un travail parallèle avec l'ONF est en cours pour proposer aux enfants de la première convention, âgés aujourd'hui de 6 à 7 ans, de venir découvrir sur place les arbres plantés à l'occasion de leur naissance.

DES FAUCONS PÈLERINS À LA CATHÉDRALE !

Un couple de faucons pèlerins a été aperçu pendant l'hiver 2020-2021, à plusieurs reprises, par des ornithologues, mais aussi par des riverains et des habitués du parvis de la Cathédrale. Durant la dernière phase de travaux sur la tour, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), avec le soutien du Parc naturel régional, a proposé à la Ville de Saint-Omer d'installer un aménagement. Ainsi, un nichoir conforme aux prescriptions de l'architecte des bâtiments de France a été réalisé et installé.

Par ailleurs, un suivi mené par la LPO, le Parc naturel régional et des voisins de la Cathédrale a montré qu'un couple de jeunes mâles bagués venant d'Ypres, notre ville jumelle, fréquentaient la



Cathédrale depuis le début d'année. Cependant, une visite au nichoir en septembre n'a pas permis de confirmer la reproduction du faucon cette année.

PLAN NATURE ET BIODIVERSITÉ : 348 ARBRES ET ARBUSTES SUPPLÉMENTAIRES

En 2020, la Ville a répondu à l'appel à projet de la Région Hauts-de-France : planter 1 million d'arbres dans notre région.

La 1^{ère} phase a débuté avec la plantation de 2000 arbres sur 8 sites : rue Saint-Martin, cour d'école Ferdinand Buisson, avenue de l'Europe, square d'Albret, intersection des rues d'Arras, des Madeleines et d'Aire, giratoires Charles de Gaulle et quartier du Bachelin, et l'aire de camping-car rue de la Gaieté.

Cette année, la ville de Saint-Omer poursuit cette action avec 7 nouveaux

sites : le giratoire avenue de Rome, les Clarisses, la rue de la Haute-Meldick, l'intersection boulevard de Strasbourg, l'Arsenal, les parkings Leals et Legrand.

Le plan nature et biodiversité a pour objectif de lutter contre les effets du changement climatique, favoriser la biodiversité, limiter les îlots de chaleur et améliorer le cadre de vie.

Les plantations sont prévues le 25 novembre car comme le dit le dicton « A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine ! »

L'ARBRE DE LA REINE EST PLANTÉ

A l'occasion du jubilé de platine de la Reine Elisabeth II, chaque habitant du Royaume-Uni est invité à participer à « la canopée verte de la reine » en plantant un arbre symbolisant les 70 ans de son règne.



La ville de Saint-Omer et la communauté britannique audomaroise se sont associées à cette initiative en plantant, en présence des soldats de la Royal Air Force, un prunus incisa « the Bride » dans le jardin public le 10 novembre dernier.

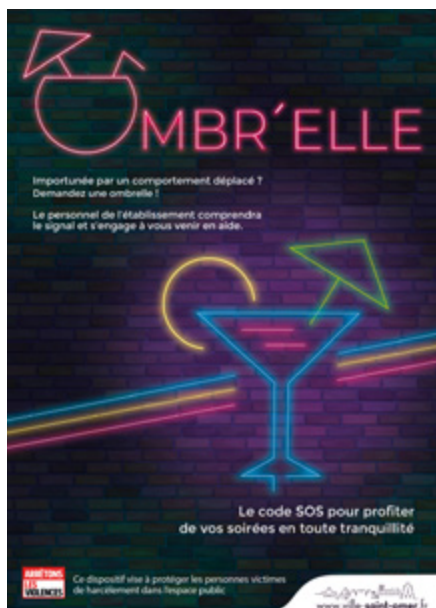


OMBR'ELLE

Le 25 novembre, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la ville de Saint-Omer, en partenariat avec les bars et les cafés, a lancé le nom de code « Ombrelle ».

Le concept est simple. Une femme se sent en danger ou assiste à un comportement inapproprié dans un bar? Elle peut le signaler en toute discrétion au barman en demandant une « Ombrelle », permettant ainsi au personnel de lui venir en aide.

Les établissements partenaires seront identifiables grâce aux affiches placées dans les sanitaires féminins.



STATIONNEMENT GRATUIT EN DÉCEMBRE

Comme tous les ans, à l'occasion des fêtes de fin de d'année, le **stationnement est gratuit tous les jours de décembre à partir de 16h30.**

Les places SO ! Park and Shop restent gratuites et limitées à 45 minutes pour effectuer des achats chez vos commerçants de proximité.

Et pour rappel, le stationnement est gratuit, toute l'année, le samedi !

De quoi passer de très beaux moments à Saint-Omer.



LA MAISON DES INTERNES

En décembre 2020, la ville de Saint-Omer a fait l'acquisition d'un immeuble situé 1 place du Vainquai, à proximité de la Gare et des Ruines de l'Abbaye Saint-Bertin.

Cette maison des internes consiste à proposer une solution d'hébergement, en cœur de Ville, aux étudiants en stage chez des médecins ou dans les hôpitaux du territoire. L'occasion pour eux de découvrir l'Audomarois et d'y envisager la poursuite de leur activité professionnelle.

Ce projet est l'une des actions mises en place pour lutter contre la désertification dans le secteur médical.

EXPÉRIMENTATION RUE DE L'ÉCUSSERIE

Lors de la balade urbaine réalisée le lundi 13 septembre dernier, les membres du Conseil de quartier Cœur de Ville, en accord avec le Maire et les élus, ont souhaité mettre en place un cédez-le-passage rue de l'Écusserie au croisement avec la rue de l'Évêché. Cet aménagement expérimental pour une durée de 6 mois, a pour objectif de réduire la vitesse des véhicules et ainsi garantir la sécurité des piétons.

Par ailleurs, un double sens cyclable a été matérialisé sur le tronçon compris entre la place Victor Hugo et la rue des Épeers.

VOUS ÊTES CHAUFFÉ À L'ÉLECTRICITÉ ? RÉALISEZ GRATUITEMENT DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.

La ville de Saint-Omer, en partenariat avec la Fédération départementale de l'énergie du Pas-de-Calais, soutient une action menée par la société française Voltalis qui propose un dispositif d'économies d'énergie innovant à l'ensemble des Audomarois.

Ce dispositif se matérialise par un petit boîtier connecté, installé gratuitement dans votre logement. Il vous permet de suivre, maîtriser et réduire les consommations électriques de vos appareils raccordés comme les radiateurs et chauffe-eau qui peuvent représenter jusqu'à 77% de

vos consommations annuelles. Autre avantage : lorsque le système électrique en a le plus besoin - notamment lors des pics de consommation - les appareils peuvent être suspendus temporairement, soulageant alors l'ensemble du réseau et limitant le recours à des centrales thermiques polluantes et coûteuses. Voltalis vous offre également l'accès à un espace personnel gratuit et complet pour suivre vos consommations et piloter vos radiateurs à distance par exemple, le tout accessible via une application disponible pour Smartphones ou

tablettes (iOS et Android) ainsi que depuis votre ordinateur.

Sans impact sur votre confort, la solution Voltalis permet de réaliser jusqu'à 15% d'économies sur votre consommation électrique annuelle tout en contribuant activement à la transition énergétique.

Pour plus d'informations ou pour prendre le rendez-vous d'installation de votre boîtier, contactez Voltalis au 01 87 15 83 27 ou à saintomer@voltalis.com ou visitez www.voltalis.com.

NOUVEAU MARQUAGE AU SOL POUR LES DEUX-ROUES

En vous baladant dans les rues de Saint-Omer, vous avez sûrement vu un nouveau marquage au sol représentant la Cathédrale, la gare, le centre-ville, le complexe sportif, la Maison du marais... Il s'agit d'une signalétique directionnelle destinée aux cyclistes pour faciliter leurs déplacements! Elle a pour vocation à donner aux cyclistes toutes les informations utiles leur permettant de repérer l'itinéraire sur lequel ils se trouvent et les différentes directions qui s'offrent à eux pour poursuivre leur cheminement.

Sous forme de lignes, 4 grands axes sont représentés :

- **L1** : Maison du Marais, jardin public, université
- **L2** : Cathédrale, bibliothèque, Sceneo
- **L3** : Centre-ville, Station, forêt de Clairmarais
- **L4** : Station, Ruines de l'Abbaye Saint-Bertin, plaine des sports de Gaulle

Cet aménagement s'inscrit dans le cadre du Plan des Mobilités Actives de la Ville de Saint-Omer et vient compléter les dispositions déjà mises en place comme le double-sens cyclable, le sas vélo, le stationnement et la zone 30.



LE TOUR DE FRANCE PASSERA PAR SAINT-OMER EN 2022

Le 5 juillet prochain, lors de l'étape Dunkerque-Calais, le tour de France passera par Saint-Omer. Même si les grandes lignes sont encore à définir, les coureurs arriveront par Clairmarais. Ils traverseront Saint-Omer pour rejoindre Longuenesse avant de visiter le pays de Lumbres. Un rendez-vous à ne pas manquer !



STATIONNEZ EN TOUTE SÉCURITÉ!

Afin de garantir la sécurité de votre vélo lors de son stationnement, pensez aux abris vélos ! Situés parking des Carmes et parking du théâtre, ces abris de 36 places chacun viennent s'ajouter aux 400 places de stationnement déjà existantes dans Saint-Omer. Accessibles jour et nuit, ils vous permettent de partir l'esprit léger. Afin de faciliter leur accès, un QR code figure désormais sur l'affiche. En le scannant avec votre smartphone, vous accéderez directement à l'interface de connexion et pourrez stationner votre vélo plus rapidement.



POURSUITE DE L'AIDE À L'ACQUISITION DE VÉLO

Mise en place en mai dernier, le conseil municipal a voté le prolongement de l'aide à l'acquisition de vélo électrique jusqu'au 31 décembre 2022. Initialement prévue jusqu'à la fin de l'année, cette décision a été prise compte-tenu des délais de commandes nécessaires pour l'obtention de vélos électriques auprès des commerçants du territoire.

Retrouvez toutes les informations sur www.ville-saint-omer.fr rubrique mobilité.

SAINT-OMER 14-18 : À L'ARRIÈRE DES LIGNES BRITANNIQUES

Pendant la Première Guerre mondiale, Saint-Omer et sa région étaient un secteur stratégique pour les armées de l'empire britannique qui combattaient en Flandre et en Artois. Depuis les villes jusqu'aux plus petits villages, tous les territoires étaient mobilisés pour installer états-majors, hôpitaux, centres d'entraînement, aérodromes et les dizaines de milliers d'hommes venus des quatre coins du monde qui y stationnent.

Revivez cette page d'histoire méconnue à l'aide de plus de 250 photographies et documents d'archive inédits. Découvrez comment notre ville et sa région étaient érigées au rang de capitale militaire et combien la mémoire de ce conflit est encore vivante dans les esprits français et britanniques.

Cet ouvrage, rédigé en français et anglais, est coédité à 1000 exemplaires par l'Agence d'Urbanisme et de développement du Pays de Saint-Omer - Flandre intérieure et ateliersgaleriéditions à Aire-sur-la-Lys. Retrouvez-le dans vos librairies de Saint-Omer.



EXPOSITION/DOSSIER « DIVINITÉS ET IMMORTELS » AU MUSÉE SANDELIN

27 octobre - printemps 2022

Le Bouddhisme est devenu la religion nationale du Japon aux 7^e-8^e siècles. Il a notamment intégré des divinités d'origines indienne, chinoise ou japonaise. Le musée Sandelin conserve un ensemble d'œuvres consacrées aux sept divinités du bonheur ou d'autres immortels repris au Taoïsme, reconnaissables à leurs différents attributs (crapaud, maillet, sac de riz, etc.).

A travers la découverte d'une quinzaine d'estampes japonaises du 19^e siècle, voyagez au Japon sur la trace de ces immortels...



IDÉES CADEAUX, AVEC LA BARCAROLLE !

Pensez aux cartes cadeaux, et offrez des spectacles à vos proches !

Vous êtes plutôt ... One man show avec Jos Houben, Jazz avec Avishai Cohen Trio, Jazz Glamour avec The Puppini Sisters, Chanson avec Thibaud Defever ou Dafné Kritharas ou plutôt Rosemary Standley de Moriarty, Keren Ann accompagnée du Quatuor Debussy ou Richard Galliano. **Peut-être** ... Théâtre avec Oreste aime Hermione qui aime Pyrrhus qui aime Andromaque qui aime Hector qui est mort ... ou Molière avec Le Sicilien ou Les Lunaisiens. **Finalement** plutôt Danse ou Cirque avec Le Grenier ...

Informations / Billetterie du Moulin à Café, place Foch

ÇA TOURNE !

C'est sous un magnifique ciel bleu que le chef Mory Sacko, révélé dans le concours culinaire « Top chef », a concocté, avec Camille Delcroix gagnant du concours en 2018 et l'actrice Zabou Breitman, de bons petits plats pour son émission

« Cuisine Ouverte » diffusée sur France 3. Un moment savoureux, réalisé aux Ruines de l'Abbaye Saint-Bertin, qu'on a eu la chance de découvrir le samedi 20 novembre à 20h25.



SAINT-OMER

fête **NOËL**

DU 26 NOVEMBRE AU 2 JANVIER

la ferveur de Noël et des fêtes de fin d'année gagne Saint-Omer.

Marché de Noël, grande roue, manèges...

Laissez-vous porter par ce mois pas comme les autres !



À SAINT-OMER, NOËL S'EST INSTALLÉ DÈS LE VENDREDI 26 NOVEMBRE !

Et ça a démarré par une soirée de lancement festive et animée avec :

- ✦ Un spectacle pyrotechnique, place Foch
- ✦ Les premiers tours de grande roue
- ✦ Une nocturne des commerçants de 19h à 21h avec des offres et des petites attentions. Déco, prêt à porter, maroquinerie, beauté, librairie, loisirs, voyage, épicerie...
- ✦ Des animations musicales
- ✦ D'adorables mascottes pour les plus petits
- ✦ L'illumination d'un grand sapin, place Victor Hugo
- ✦ Des éclairages sur les monuments de la ville





GRANDE ROUE & MANÈGES

26 novembre au 3 janvier - Place Foch

Lundi au vendredi : 12h/19h, Samedi : 10h/23h, Dimanche : 14h/21h



A bord de la grande roue, prenez un peu de hauteur et contemplez la vue qui s'offre à vous.

De jour comme de nuit, le panorama est à couper le souffle. Pour les moins téméraires, les manèges vous procureront quelques sensations.



NOËL AVEC LES CONSEILS DE QUARTIER

Le Conseil de quartier Bachelin-Suger organise un goûter de Noël le samedi 18 décembre à partir de 15h, Place Suger :

- 15h00 concert de la Chorale Astria
- 15h45 conte pour enfant avec Christine Vauchel
- 16h30 goûter de Noël (chocolat chaud, brioche etc...)

Des petits cadeaux seront offerts aux enfants. Cet événement est ouvert à tous.

Le Conseil de quartier Centre-Ville organise en partenariat avec les 4 écoles du quartier, une exposition de dessins et d'écrits chez les commerçants du quartier sur le thème «Les petits s'adressent aux grands et leurs demandent de faire tout ce qui est possible pour que la planète soit très agréable à vivre ! ».

Et le vendredi 17 décembre, c'est accompagné du Père Noël qu'ils rendront visite aux écoliers pour distribuer friandises et surprises.

Et cette année encore, **l'ensemble des Conseils de quartier habilleront les rues de la ville avec des sapins décorés** par leur soin en lien avec les habitants et les différentes écoles.

CHALET DU PÈRE NOËL

27 novembre au 24 décembre - Place Foch

Mercredi, Samedi, Dimanche : 15h/19h30, les 21, 22 & 23 décembre : 15h/19h30, le 24 décembre : 15h/17h

Venez rencontrer le Père Noël dans son joli chalet. Sa boîte aux lettres sera à la disposition des petits et des grands jusqu'au jour J. Déposez vos plus beaux courriers, ou vos plus beaux dessins, et faites un vœu.



MARCHÉ DE NOËL



26 novembre au 24 décembre

Place Foch

Lundi au vendredi : 12h/19h,

Samedi : 10h/20h, Dimanche : 14h/20h

Fermeture le 24 décembre à 17h

Envie d'offrir un cadeau original, de peaufiner votre table de fête, ou de boire un chocolat chaud ?! Vous trouverez votre bonheur dans les chalets du marché de Noël.

De plus, quelques animations vous seront proposées :

- Atelier sculpture sur ballons : samedi 27 novembre, mercredi 8, lundi 20 & jeudi 23 décembre de 15h à 18h
- Atelier maquillage : mercredi 1er décembre, mercredi 15 décembre & mardi 21 décembre de 15h à 18h

MARCHÉ DE NOËL ASSOCIATIF

Les 11 et 12, 18 et 19 et les 20, 21, 22 et 23 décembre, place Victor Hugo

Samedi de 10h à 19h et dimanche de 14h à 19h



PARADE DE NOËL

• **Magie en déambulation :**

les samedis 4 & 11, et le mercredi 22 décembre de 15h à 18h

• **Mascottes Disney :**

les dimanches 5, 12, 26 et 31 décembre de 15h à 18h

• **Transformers :**

dimanche 28 novembre de 15h à 19h et le samedi 11 décembre de 15h à 18h

• **Jazz band costumé :**

dimanche 19 décembre de 16h à 19h

CONCERTS

- **Mercredi 1^{er} décembre à 18h** : Concert des 190 ans de l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Omer
- **Dimanche 12 décembre à 17h, salle Balavoine** : Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Omer sur le thème de Noël dans un univers Jazz Big Band. Réservation : www.labarcarolle.org
- **Dimanche 19 décembre à 18h, Cathédrale** : Concert du Chœur des Baladins
- **Dimanche 19 décembre à 17h, place Foch et à 17h30, place Victor Hugo** : Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Omer
- **Dimanche 2 janvier à 16h, Salle Vauban** : Concert Viennois du Nouvel an avec l'Orchestre de la Morinie.



BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Et si cette année, vos cadeaux étaient uniques et faits à la main ? Bijoux et objets de décoration en verre ou bois, textile, objets de décoration et pliage en papier, meubles en métal...



SAINT-NICOLAS

Venez à la rencontre de Saint-Nicolas et de son âne, dans les rues commerçantes, **le mercredi 8 décembre de 17h à 19h.**

OPÉRATION «UN JOUET POUR NOËL»

Samedi 11 décembre de 10h à 18h
Place Foch

Delta FM propose à ses auditeurs de déposer des jouets neufs ou en bon état pendant ses émissions en direct. Plutôt que de garder ça dans un coin, autant en faire profiter d'autres enfants.



VENTE DE SAPINS

Du 26 novembre au 24 décembre, place Foch

A emporter ou en livraison, ils vous attendent !



PARADE DE NOËL, AVEC MÉTRONOME



Si vous croisez un bonhomme de neige ambiancé, un renne animé, un chat Potté et le lapin d'Alice aux Pays des merveilles pendant vos achats de Noël... pas de panique, c'est normal, vous êtes au bon endroit.

Des mascottes débarquent le samedi 18 décembre de 15h à 18h pour égayer vos journées.



LES ANIMATIONS DU MUSÉE SANDELIN

Mercredi 15 décembre, 16h45

> Les grands bouts d'chou : Contes de Noël

Viens écouter de jolies histoires de Noël, dans le cadre magique des paysages enneigés et des portraits de famille des collections. Un rendez-vous pour patienter (un peu encore) avant l'arrivée du légendaire et drôle de barbu débonnaire vêtu de rouge ! Au musée, en tout cas, le son lointain des joyeux grelots des rennes tintent déjà...

Dimanche 26 décembre, 15h30

> Visite : Loisirs, fêtes et spectacles

La gaieté et la joie de vivre s'invitent au musée Sandelin à travers un panel d'œuvres évoquant la fête, la musique ou le théâtre. Du bal masqué à la commedia dell'arte en passant par le théâtre Nô, prenez part au spectacle à travers les instruments, costumes représentés sur les peintures, jeux et accessoires qui peuplent les collections du musée.

Mercredi 29 décembre, 14h

> Visite jeu 6-10 ans : Je dresse une table de fête comme au 18^e siècle

Le 18^e siècle est une époque très importante pour les arts de la table : on a eu la bonne idée d'inventer la salle à manger ! Et ça tombe très bien, le musée en possède une très belle, avec des boiseries d'origine. Après avoir observé ses décors, la guide présentera les arts de la table de cette époque : et quel faste ! Argenterie, faïence... Tout y est ! Il y a même de drôles d'ustensiles. Sauras-tu les reconnaître ? Ensuite, joue au maître d'hôtel afin de dresser une table dans l'esprit du 18^e siècle. Attention à ne rien oublier !

Réservation auprès du musée Sandelin :
03 21 38 00 94, musees-accueil@ville-saint-omer.fr



MODE : DES NOUVELLES ENSEIGNES À SAINT-OMER

Adm Concept Store, rue des Épeers

Qui se cache derrière Adm Concept Store ?

C'est moi, Mélanie Fasquel ! J'ai 35 ans et je suis maman de deux enfants de 13 et 10 ans. Il y a 8 ans, j'ai commencé par des réunions de vente à domicile, puis j'ai ouvert une boutique éphémère avec d'autres personnes, avant d'ouvrir ma propre boutique à Dunkerque.

Depuis presque 2 ans, j'avais cette envie d'ouvrir une nouvelle boutique, plus petite, pour retrouver cette proximité avec les clientes, échanger avec elles et les conseiller. Avec la crise sanitaire,

j'y ai beaucoup réfléchi et finalement je me suis lancée, et j'ai opté pour Saint-Omer.

Pourquoi ce choix ?

J'ai de la famille dans l'Audomarois, et j'ai toujours apprécié venir m'y balader. Je suis Dunkerquoise et je trouve ma ville très charmante, mais Saint-Omer a quelque chose de particulier, on s'y sent bien. Et puis, la proximité entre ces deux villes me permet de gérer parfaitement mes deux boutiques.

A qui s'adresse votre boutique ?

Elle s'adresse principalement aux femmes ou aux hommes qui souhaitent leur offrir des cadeaux ! (rires). Il n'y a pas d'âge. Une fille de 10 ans peut trouver son bonheur avec un petit bijou, et les femmes vont trouver un vêtement qui leur convient, qu'importe la génération. C'est une clientèle large mais féminine !

Êtes-vous contente de cette installation ?

Oui très ! Ma boutique n'est pas très grande, mais j'avais envie qu'elle soit cosy, mignonne et qu'on s'y sente bien. J'ai vraiment flashé sur le local et sur le secteur, et je ne me suis pas trompé ! J'ai reçu un accueil chaleureux de la part des commerçants, des habitants et des élus.

Est-il possible de faire des achats en ligne ?

Oui, mais tous les articles ne sont pas sur le site internet. Le plus simple, c'est vraiment de venir en boutique pour découvrir toute la collection.

Ouverture du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h30, et le samedi de 10h à 12h et de 13h à 19h.



RETROUVEZ AUSSI ...

• Influence

112 boulevard de Strasbourg
Boutique de prêt à porter et d'accessoires.

Ouverte le mercredi, vendredi et samedi de 10h30 à 13h30 et de 14h30 à 19h

• Upcycled by Nelly Biche de Bère

Rue des Clouteries

• Le Placard

Rue des Clouteries

• Atelier textile

1 rue de l'Ecuserie à Saint-Omer
Boutique éphémère autour du recyclage de tissu.

• Crazyzy Shop

61 rue de Dunkerque
Boutique de prêt à porter et d'accessoires.

Ouverture le 6 novembre, du mardi au jeudi, de 10h à 12h et de 14h à 19h et vendredi et samedi de 10h à 19h

ÇA DÉMÉNAGE !

• Depuis le 16 novembre, **Ma Parenthèse Déco** vous attend à une nouvelle adresse rue des Clouteries. Toujours plus de déco et de belles pépites à dénicher !
Facebook : Ma Parenthèse Déco

• **Elite sourcils** vous accueille désormais au 16 rue du Huitième de Ligne dans une atmosphère zen et chaleureuse. Moment de détente assuré !

Facebook :

Elite sourcils

Rendez-vous :

07 67 87 32 04



Lou et moi, place Victor Hugo

Qui sont Lou et moi ?

Alors Lou, c'est ma petite sœur, et moi, c'est Eva Cheval. L'idée de cette boutique est née pendant la crise sanitaire. J'étais étudiante en droit et cette période m'a permis de prendre le temps de réfléchir et de me poser les bonnes questions sur ce que j'avais réellement envie de faire de ma vie.

En avril/mai 2021, j'ai d'abord lancé une boutique en ligne et le 28 août, je me suis installée place Victor Hugo à Saint-Omer.



Pourquoi ce choix ?

Je suis originaire de Saint-Omer, j'y ai toujours vécu donc la question ne s'est pas posée très longtemps, c'était pour moi une évidence de m'y installer. Et puis, j'ai choisi la place Victor Hugo car c'est un secteur très vivant qui mérite d'avoir encore plus de petits commerces. Mon emplacement est idéal car il y a du passage en continu avec les écoles, le lycée, et les commerces. C'est vraiment très agréable, surtout depuis la rénovation de la place.

A qui s'adresse votre boutique ?

Elle est pour tout le monde ! Je suis très étonnée mais j'ai des clientes de 15 à 85 ans. Tout le monde peut trouver des accessoires, des bijoux ou des vêtements à des prix raisonnables et abordables. Pour les fêtes, on aura des belles idées cadeaux.

Êtes-vous contente de cette installation ?

Ça se passe très bien, et je suis très contente de l'engouement autour de la boutique et des retours positifs.

Quels sont vos projets ?

J'ai très envie de faire revivre ma boutique en ligne mais ça demande beaucoup de travail et dans un premier temps, j'ai envie de me consacrer au magasin. J'ai encore beaucoup d'idées pour la suite mais chaque chose en son temps (sourire).

Ouverture le mardi de 10h à 19h, et du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.

LES CHÈQUES HAPPY KDO FONT LEUR GRAND RETOUR !

Du 4 au 31 décembre, soutenez les commerçants locaux avec les chèques HAPPY KDO +20%

Pour les fêtes de fin d'année, bénéficiez de 20% de pouvoir d'achat supplémentaire. En achetant un chèque de 10€ chez un buraliste participant à l'opération, vous recevez 12€ à dépenser chez les commerçants adhérents au réseau HAPPY KDO.

Informations sur

www.achetezenpaysdesaintomer.com

Achetez en Pays de Saint-Omer.com

Pour les fêtes, pensez au chèque cadeau

HAPPY KDO +20%

Le Pays de Saint-Omer soutient l'économie locale et vous offre 20% de pouvoir d'achat !

Liste des partenaires sur Achetezenpaysdesaintomer.com

Disponible dès le 4 décembre chez les buralistes participants

DES AIDES FINANCIÈRES POUR MODERNISER LES VITRINES COMMERCIALES

Afin de favoriser la modernisation et l'embellissement des vitrines et contribuer à favoriser le dynamisme économique, la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer et la Ville de Saint-Omer proposent une subvention pour

aider à la rénovation des vitrines des commerçants et à la mise en accessibilité de leur local.

La prise en charge accordée peut aller jusqu'à 20% du montant total hors taxes des travaux subventionnables, avec un plafond de 2000 €.

Pour plus d'informations : Maison du Développement Economique, place Victor Hugo - 03 74 78 22 00 - mde@ca-pso.fr

VERS UNE RESTAURATION SCOLAIRE PLUS RESPONSABLE

La Ville poursuit sa démarche de développement durable en matière de restauration collective. À ce titre et en cohérence avec les objectifs du Plan écoles, différentes solutions sont en train d'être mises en place ou étudiées.

La Ville a souhaité, dans un premier temps, agir sur le choix des denrées pour la confection des repas par le prestataire détenteur du marché public des cantines scolaires en élaborant une feuille de route précise :

- Privilégier les produits issus de l'agriculture biologique ;
- Recourir préférentiellement à des produits d'origine Hauts-de-France et de saison (pour le bio et le conventionnel) ;
- Favoriser des circuits de distribution courts.

À l'occasion du renouvellement du marché public de restauration scolaire, en cette fin d'année, les élus, les services municipaux et le collectif Biocantine ont de nouveau travaillé dans ce sens lors de la rédaction du cahier des charges.

Cette volonté d'avoir recours au circuit-court se matérialise aussi par des démarches auprès du Conseil régional des Hauts-de-France pour expérimenter la livraison des repas aux écoles de la ville à partir de certaines cuisines des lycées audomarois. La faisabilité est en cours d'étude.

Enfin, dans le cadre du Programme Alimentaire Territorial, les villes du territoire et la CAPSO ont engagé une étude pour la création d'une cuisine centrale à proximité de la légumerie de l'APEI.



IL FAUT SAUVER ODO !

Cette année, pour Halloween, le Conseil Municipal des Jeunes Audomarois a proposé un jeu de piste numérique et ludique à faire en famille. Libre d'accès et entièrement gratuit, le jeu était accessible à tous du 30 octobre au 15 novembre 2021 sur l'application Baludik.

Les enfants du CMJA ont participé activement à sa création en imaginant le scénario, en créant le parcours dans le parc mais aussi en fabriquant les petits indices à retrouver au FabLab de La Station. Un projet qui les a amenés à prendre des décisions collectives et à découvrir les coulisses de la création d'un événement.

Le lancement s'est déroulé le samedi 30 octobre au jardin public en présence des élus du Conseil municipal et du CMJA. Ces derniers étaient très fiers et très heureux de voir l'aboutissement de leur projet et de le partager avec l'ensemble des enfants présents ce jour-là. Nombreux avaient d'ailleurs joué le jeu en portant des déguisements, parfois même effrayants !

Un très beau succès pour cet après-midi festif et une mission accomplie pour nos jeunes élus qui prennent très à cœur d'améliorer la vie quotidienne des enfants de la ville !

ROMY ÉLUE 8^E MAIRE DU CMJA

Le mardi 3 novembre 2020, toutes les classes de CM1 et CM2 de la ville élisaient leurs représentants au Conseil Municipal des Jeunes Audomarois. 23 élèves élus pendant deux ans, travaillant sur des projets pour améliorer la vie quotidienne des enfants de la ville.

En ce mois de novembre 2021, il était l'heure de réélire le second Maire du mandat du CMJA. Jana Candelle a donc laissé sa place à Romy sa coéquipière pour porter la voix des enfants de la ville.

L'élection s'est déroulée le jeudi 11 novembre dans la Salle Jean-Jacques Delvaux en mairie, 5 enfants se sont

portés candidats et Romy a été élue en remportant la majorité des suffrages.

Les jeunes élus ont ensuite assisté à la cérémonie commémorative du 11 novembre au monument aux morts aux côtés des élus, du Sous-préfet, des anciens combattants et d'une délégation de l'armée Française et de la Royal Air Force.



PROJET « DEMOCRACY NOW » MAY THE TRUTH BE WITH YOU !

Du 17 au 20 septembre, la ville de Detmold, en partenariat avec l'office Franco-allemand pour la jeunesse, a accueilli 10 étudiants de Saint-Omer et d'Oraiokastro en Grèce, deux de ses villes jumelles, pour participer à un projet. Des élèves du Lycée du Pays de Saint Omer, de Ribot, Blaise Pascal et de l'IUT se sont donc rendus à Detmold pour participer à un Bootcamp ayant pour but d'examiner l'histoire des médias et l'évolution de la liberté d'expression dans un monde de plus en plus digitalisé.

Pendant toute la durée du séjour, les élèves étaient accompagnés de Tristan Bouteiller, membre du Comité de jumelage, référent Detmold, et

enseignant au LYPSO et Steffie Decocq, Adjointe au Maire, déléguée au Service public municipal, à la Relation aux usagers et l'administration générale, au jumelage avec Detmold ainsi que de deux accompagnateurs grecs. Le comité de jumelage a assuré la partie administrative et financière.

A la suite de cette rencontre, une exposition virtuelle sera réalisée et diffusée dans chacune des villes participantes afin que les habitants puissent découvrir, à leur tour, les effets que peuvent avoir les informations sur la société et la démocratie.

La suite du projet se tiendra en Grèce puis à Saint-Omer.



CARROLL WEEK: DO YOU SPEAK ENGLISH ?



Du 25 au 30 octobre, la ville de Saint-Omer et la Fondation Saint-Omer pour les valeurs Transatlantiques ont proposé aux élèves de première et terminale, étudiant dans l'un des lycées de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, de perfectionner, gratuitement, leur anglais !

Toute la semaine, les élèves sont partis à la découverte de la civilisation américaine, ont participé à des cours et ont visité les sites patrimoniaux...en anglais bien sûr !

DONNEZ VOTRE AVIS SUR L'AVENIR DE L'EUROPE

Le comité exécutif de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, composé de représentants du Parlement européen, du Conseil de l'Union européenne et de la Commission européenne, a lancé la plateforme numérique pour la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

Jusqu'au 31 décembre, tous les citoyens sont invités à participer et à donner leur avis sur l'avenir de l'Europe. (Ex. Changement climatique et environnement, santé, économie, justice sociale et emploi, transformation numérique, migrations, éducation...).

Les contributions seront recueillies, analysées, suivies et publiées tout au long de la conférence. Elles viendront ensuite alimenter les discussions menées au sein des panels de citoyens européens et des séances plénières.

D'ici le printemps 2022, la conférence devrait parvenir à des conclusions et fournir des orientations concernant l'avenir de l'Europe.

Pour participer à la consultation citoyenne :

<https://futureu.europa.eu/?locale=fr>



LANCEMENT D'UNE ÉTUDE SUR LE COMPLEXE DE GAULLE

Un vélodrome, des terrains de tennis, des stades, un boulodrome, des salles multisports..., la ville de Saint-Omer dispose d'un important complexe sportif, proposant de nombreuses activités aux Audomaroises et aux Audomarois, petits et grands, par le biais des associations sportives.

Un dialogue permanent est mené avec les associations sur les besoins d'entretien et de rénovation des équipements, voire de création de nouveaux espaces.

Dans le cadre de son projet municipal, la Ville de Saint-Omer souhaite mettre en œuvre un plan pluriannuel de rénovation des équipements sportifs, priorisant les enjeux stratégiques suivants : la mise en accessibilité, la réduction de l'empreinte écologique et le développement sportif. De ce fait, une étude a été lancée pour définir les futurs travaux et investissements des

infrastructures sportives.

Elle comprend également l'intégration, au sein du complexe de Gaulle, d'une Maison des Sports. Ce guichet unique à destination des pratiquants et des associations serait un lieu de rencontres, d'échanges et de formations. Son programme précis reste encore à définir, en concertation avec l'ensemble des associations.



LA VILLE REJOINT OFFICIELLEMENT LE CLUB OLYMPE

Le 11 septembre dernier, François Decoster et Bruno Pieckowiak, président du Comité Départemental Olympique et sportif du Pas-de-Calais ont signé l'adhésion au Club Olympe.

Labellisée Terre de jeux dans la perspective de Paris 2024, la Ville de Saint-Omer, complète sa politique sportive en rejoignant le Club Olympe et l'initiative du Comité départemental olympique.

Cette adhésion est un véritable atout. Elle permet de proposer aux associations sportives, un accompagnement dans leurs projets, et des formations auprès des bénévoles notamment dans l'utilisation de logiciels administratifs.



CONCERTATION PUBLIQUE SUR LESKATE-PARK

En juin dernier, la ville de Saint-Omer a lancé une concertation publique sur l'avenir du skate-park, situé allée des Glacis. Via un questionnaire numérique composé d'une vingtaine de questions, les adeptes de sport de glisse urbaine,

et les amateurs de skateboard, roller, trottinette, BMX ont donné leur avis et ont évoqué leurs besoins.

Une restitution publique sera programmée prochainement.

334
QUESTIONNAIRES RENDUS

45% DES SONDES ONT ENTRE

15-25 ANS

LES HOMMES ONT MAJORITAIREMENT RÉPONDU À CE QUESTIONNAIRE AVEC

75,7%

44,9%
DES CONTRIBUTEURS SONT AUDOMAROIS

La ville de Saint-Omer mène de nombreuses démarches en faveur de l'amélioration du cadre de vie de l'ensemble des habitants. Plusieurs des politiques publiques mises en place ont permis à notre commune de recevoir divers prix ou distinctions. On vous dit tout ...

LA RECONNAISSANCE VILLE AMIE DES ENFANTS

Une Ville amie des enfants, partenaire de l'UNICEF, est une collectivité qui se caractérise par la qualité de ses actions et de ses initiatives en direction des 0-18 ans.

Depuis 2018, la ville de Saint-Omer possède ce titre, qu'elle a souhaité renouveler pour la période 2020/2026.

Cette volonté politique ambitieuse s'inscrit sous le signe des enfants, des jeunes et de la famille, avec une dynamique de projet animée au quotidien par les élus et les services de la ville.

Qu'elles soient municipales ou associatives, les initiatives sont nombreuses : la mise en place du plan

écoles, la création d'un conseil municipal des jeunes audomarois, l'accès au sport et à la culture, l'animation dans les quartiers, la transition écologique...

Ce partenariat avec l'UNICEF a également permis de sensibiliser les enfants de la ville sur les questions des droits de l'enfant, à travers notamment une exposition et des interventions de l'antenne locale de l'UNICEF dans les écoles.



LABELISÉE « VILLE À VÉLO DU TOUR DE FRANCE » NIVEAU 3



Ouvert à toutes les collectivités ayant accueilli au moins une fois le Tour de France depuis sa création en 1903, le label « Ville à vélo du Tour de France » valorise toutes les actions mises en place par les communes qui œuvrent en faveur de la pratique du vélo, que ce soit en loisir, en compétition ou comme moyen de transport quotidien.

Grâce à la mise en place du plan des mobilités actives, aux aménagements réalisés, à la concertation menée sur le sujet et aux associations, la ville a obtenu, en mai dernier, le label niveau 3. Cette récompense est désormais visible de tous grâce à la pose des panneaux représentant les 3 vélos aux entrées de ville.

LAURÉAT DU PRIX DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

C'est le 18 octobre dernier que la bonne nouvelle est arrivée : Saint-Omer est lauréat du Prix de la Participation Citoyenne décerné par les Jurys Régionaux et Départementaux des Villes et Villages Fleuris.

Cette distinction vient récompenser l'ensemble du travail mené par la Ville qui en a fait l'un des fers de lance de sa méthode d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques.

En effet, la Participation Citoyenne est l'un des socles des actions menées en faveur de la nature en ville, de la préservation de la biodiversité,

de la transition écologique et de l'amélioration de la qualité du cadre de vie des habitants tout en favorisant le lien social : concertation dans les projets d'aménagements ou de réhabilitation des quartiers, organisation d'ateliers participatifs, organisation de journées de sensibilisation ou d'action, organisation de manifestations (concours des maisons, jardins ouverts, etc..).

Un bel encouragement pour poursuivre et amplifier les démarches engagées avec les habitants dans ce domaine !

VILLE PRUDENTE

Lancé en 2018 par l'association Prévention Routière, le label « Ville Prudente » valorise les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières, et où la qualité de vie des habitants et le partage de l'espace public sont au cœur des préoccupations des élus et des services municipaux.

Pour l'obtenir, les collectivités territoriales participantes devaient répondre à un questionnaire basé sur plusieurs

critères : les mesures de prévention instaurées, les aménagements conçus pour prévenir et réduire le risque d'accidents, et les actions d'information et de sensibilisation menées.

À la suite d'une visite des aménagements réalisés à destination des cyclistes et des piétons, l'association Prévention Routière a décerné, à la ville de Saint-Omer, la labellisation de niveau 2.



UNE JOURNÉE CITOYENNE SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ

Le samedi 25 septembre s'est déroulée la 4^e édition de la Journée Citoyenne. Ce rendez-vous national rassemble chaque année les Audomarois autour d'activités organisées par les différents Conseils de quartier, les élus et les services de la Ville pour améliorer le cadre de vie. L'objectif est multiple : renforcer et créer du lien social, agir concrètement en faveur du bien être dans le quartier et développer son sens citoyen.

Cette année, 4 Conseils de quartier s'étaient mobilisés et ont organisé des moments conviviaux pour faire découvrir leurs actions :

► Le Conseil de quartier Bachelin Suger a ainsi lancé « Les paniers suspendus » (voir détails pages 21 et 23)

► Le Conseil de quartier Laënnec-Esplanade a proposé une matinée de nettoyage et ramassage des déchets

► Le Conseil de quartier Centre-Ville a renouvelé son action « GRATIFERIA » (voir détails page 21)

► Le Conseil de quartier Cœur de Ville a invité les habitants à venir les rencontrer pour découvrir leur projet de Fête de Quartier

Rencontre, convivialité, solidarité et partage ont ponctué cette superbe journée !



#DANSMONQUARTIER

Partir à la découverte **du quartier Bachelin-Suger** à travers anecdotes insolites, témoignages ou observations architecturales lors d'une visite créée par le Conseil de quartier Bachelin-Suger et le Pays d'art et d'histoire.

Découvrir sous un nouvel angle le cadran solaire de la Cathédrale Notre Dame grâce au panneau historique implanté au pied de l'édifice, fruit d'une belle collaboration entre le **Conseil de quartier Cœur de Ville** et le Pays d'art et d'histoire.



LA PARTICIPATION CITOYENNE

• **Les Conseils de quartier :** retrouvez toutes les dates sur le site de la ville.

• **Les Cafés des parents**
Ce temps d'échange privilégié réunit parents et élus pour échanger plus directement et en toute convivialité autour d'un café sur les sujets liés aux temps périscolaires et l'actualité : ticket de cantine...

Prochain rendez-vous : le samedi 4 décembre avec les parents de l'Ecole Charles Perrault



• **Les Balades urbaines**
Moments de rencontre informels, les Audomarois sont invités à rejoindre les élus sur le parcours, préalablement défini et communiqué dans leurs boîtes aux lettres, ou à les attendre dans leur rue pour échanger avec eux sur la vie du quartier.

• **Les petits déjeuners des nouveaux arrivants**
Plusieurs fois dans l'année, les nouveaux habitants de Saint-Omer sont invités à participer à un temps de rencontre convivial autour d'un petit-déjeuner. L'occasion de faire connaissance avec les élus de la municipalité, d'échanger sur notre ville et ainsi découvrir les services qu'elle propose. Chaque nouvel Audomarois est convié par un courrier qui lui est adressé personnellement.

• **Les balades propreté et sécurité**
Des balades sur la propreté et la sécurité seront prochainement organisées.

Plusieurs actions solidaires ont été mises en place par la ville de Saint-Omer, le Centre Communal d'Action Sociale ou les conseils de quartier.

Que ce soit en donnant et/ou en recevant, vous pouvez tous y participer !

LES BOÎTES À LIRE

Où ? à la Gare SNCF, à l'Office de tourisme, rue Pierre Butay, dans la cour de la Mairie, rue Saint-Exupéry, place de la Ghière, et au Jardin public près des jeux.

Les connaissez-vous ? Il s'agit de boîtes disséminées dans la ville, dans lesquelles on peut déposer un livre pour partager ses lectures, mais aussi retirer un ou plusieurs ouvrages déjà en place pour en découvrir de nouveaux !



LES BAGUETTES SUSPENDUES

Où ? Les boulangeries Ponsel rue de Dunkerque, Fasquel rue du lycée et au Four à bois, place Foch.

Depuis le 20 mars 2018, plusieurs boulangeries de Saint-Omer proposent des « baguettes suspendues ». Le principe est simple : lorsque vous venez acheter une baguette, si vous le pouvez, payez-en une seconde. Cette dernière pourra ensuite être donnée à une personne dans le besoin, lorsqu'elle demandera une « baguette suspendue ».


DES POMMES ET DES POIRES EN CUEILLETTE LIBRE



Où ? Dans la cour de la Mairie

Le saviez-vous ? Depuis 2020, des pommes et des poires sont ainsi en libre-service. Vous pouvez les cueillir lorsqu'ils sont à maturation. En plus, ces fruits sont cultivés sans produit chimique par les agents des Espaces Verts. Bonne dégustation !

LES « CARRÉ FANTASTIK »

 Action financée par le budget participatif

Où ? Boulevard Laënnec

Ils sont les points de rencontre des habitants du quartier que cela soit pour apprendre des techniques de jardinage ou pour partager un bon moment. Ces petites oasis de verdure installées au pied des

logements collectifs boulevard Laënnec sont nées de la volonté des membres du Conseil de quartier de créer des espaces de convivialité, de lien social, de reconnexion à la nature et d'encouragement à une consommation plus responsable.

LES « PANIERS SUSPENDUS »

 Action financée par le budget participatif

Où ? Place Suger

Leur l'objectif est de favoriser le lien social, le partage et de contribuer à réduire le gaspillage alimentaire. La première boîte à dons mise en place par le Conseil de quartier Bachelin Suger fonctionne sur le principe « Si tu peux, tu mets. Si tu as besoin, tu prends. ». Chaque habitant du quartier peut y participer en déposant nourriture, produits d'hygiène, légumes, fruits... Et pour se servir, il n'y a rien à faire de particulier, simplement veiller à partager avec les autres utilisateurs. Prochainement, deux autres boîtes viendront s'ajouter au projet.



LA GRATIFERIA

Où ? Quartier Centre-Ville

Initiée pour la première fois dans notre ville en 2019, le Conseil de quartier Centre-Ville a renouvelé l'opération à l'occasion de la Journée citoyenne. Cette brocante aux objets gratuits, ouverte à tous, est une démarche solidaire basée sur le partage. Les habitants viennent déposer des objets dont ils n'ont plus l'utilité et qu'ils acceptent de donner, sans attendre quoique ce soit en retour. Ceux qui le souhaitent peuvent ensuite se servir gratuitement, qu'ils aient ou non quelque chose à offrir. Une gratiféria ne se limite pas forcément aux objets. Des biens immatériels peuvent également être proposés : performances artistiques, musicales, échanges de compétences, etc.



LA VILLE ENQUÊTE SUR SES OUTILS NUMÉRIQUES

Pour faciliter le quotidien et être au plus proche de leurs besoins, la ville de Saint-Omer a lancé une enquête publique pour permettre aux Audomaroises et aux Audomarois de s'exprimer sur les outils numériques existants et sur leurs attentes sur ceux à venir.

Du 20 octobre au 20 novembre, les habitants, commerçants, touristes, étudiants... étaient invités, via un questionnaire en ligne, à participer à cette réflexion, dans le but d'améliorer l'accès aux services et de construire, ensemble, le numérique de demain.

DES ATELIERS D'ÉCHANGES

Pour poursuivre cette réflexion sur les outils numériques, la ville de Saint-Omer souhaite organiser des « ateliers d'échanges » avec plusieurs utilisateurs, de tout âge et tout horizon.

Sous forme de rendez-vous physiques, ces rencontres permettront aux différents acteurs d'échanger sur la réalité de leurs pratiques numériques et de porter un regard commun sur des situations concrètes.

Vous n'avez pas eu l'occasion de répondre à cette enquête, mais vous souhaitez participer aux ateliers d'échanges ?

Inscrivez par email à service-communication@ville-saint-omer.fr

PAY BY PHONE : LE PAIEMENT DU STATIONNEMENT OÙ ON VEUT, QUAND ON VEUT !

Depuis janvier 2019, il est désormais possible de payer son stationnement en ligne. Plus besoin d'avoir de la monnaie sur soi ou de courir pour prendre un nouveau ticket : avec PayByPhone, vous avez l'horodateur dans votre poche !

Disponible depuis l'application mobile (Android ou iOS), le site internet et même par serveur vocal, PayByPhone vous permet de payer votre stationnement, que vous soyez en rendez-vous, au marché, chez des amis... Quelques clics suffisent pour sélectionner la zone et la durée de stationnement puis valider le paiement.

Ensuite, plus besoin d'y penser : les alertes de rappel avant la fin vous permettent d'éviter les oublis et les fonctions « prolonger » et « stopper » permettent d'ajuster le ticket à distance - pour ainsi ne payer que le temps réellement utilisé. A la fin du stationnement, un reçu vous est envoyé.



Téléchargez l'appli Paybyphone :
Code : 62571

Infos pratiques :
www.paybyphone.fr/villes/saint-omer



LE PORTAIL DES FAMILLES

C'est l'une des nouveautés de la rentrée des classes ! Afin de simplifier vos démarches, la ville de Saint-Omer a mis en place le portail des familles. Les parents, dont les enfants sont scolarisés dans les écoles publiques de la ville, peuvent désormais acheter des tickets en ligne et gérer les inscriptions à la cantine et à la garderie.

Ce portail permet :

- d'accéder à un guichet de services disponibles 24h/24h et 7j/7j via un espace sécurisé
- de gérer « en temps réel » les achats et les réservations
- de payer directement en ligne par carte bleue
- de recevoir une facture dématérialisée

Afin de pouvoir s'y connecter, chaque famille a reçu un courrier avec une notice d'utilisation ainsi qu'un mail permettant de créer son compte personnel.

Ce nouvel outil, qui se veut moderne et facile d'utilisation, sera en constante évolution jusqu'à ce qu'il soit complètement adapté aux besoins des familles.

Si vous souhaitez apporter un retour d'expérience et proposer des améliorations, n'hésitez pas à contacter le service des affaires scolaires au 03 21 12 83 06 ou affaires-scolaires@ville-saint-omer.fr.

TUTORIEL : « LES PANIERS SUSPENDUS »

Qu'est-ce que c'est ?

Un panier suspendu ou une boîte à dons consiste à mettre sur l'espace public un équipement en libre-service 24/24h.

Quels produits à partager ?

Je peux déposer dans ce « garde-manger » : produits emballés non ouverts (non-périmés avec DLC non dépassée), boîtes de conserve, jus de fruits, soda, produits d'hygiène, légumes, fruits...

Comment ça marche ?

Pour déposer :

- J'ai des aliments que je ne vais pas consommer
- Je fais des courses et j'achète des produits pour les déposer
- J'ai un potager ou des arbres fruitiers et je partage mon excédent

Pour se servir :

- Il n'y a rien à faire de particulier, simplement veiller à partager avec les autres

Où se trouvent les paniers suspendus ?

Le premier panier suspendu a été inauguré lors de la Journée Citoyenne en septembre dernier sur la place Suger. Deux nouvelles boîtes verront le jour d'ici la fin de l'année dans le quartier Bachelin Suger.

Cette action a été menée par le Conseil de quartier Bachelin Suger et financée par le budget participatif.



FOIRE AUX QUESTIONS

Dans quelques jours, je pars au Royaume-Uni rendre visite à ma famille. La carte d'identité est-elle suffisante ?

Non. Depuis le 1^{er} octobre 2021, le passeport est désormais obligatoire pour entrer sur le territoire britannique pour les adultes et les mineurs.

Je viens d'emménager à Saint-Omer, que dois-je faire ?

Vous pouvez vous présenter à l'accueil de la Mairie afin de vous inscrire à la prochaine rencontre des nouveaux arrivants.

Que faire de mon sapin après Noël ?

Dès le 26 décembre, la ville de Saint-Omer met à disposition des points de collecte afin que ceux qui souhaitent se débarrasser de leur sapin (naturel et sans décoration) puissent lui offrir une seconde vie. Une fois déposés, les sapins sont collectés puis broyés. Les copeaux récupérés seront recyclés et installés au pied des massifs en ville afin de limiter la pousse des herbes indésirables.

Les points de collecte seront matérialisés par des enclos avec des barrières disposées aux endroits suivants :

- Boulevard Pierre Guillaïn (à côté du rond-point du cinéma)
- Bas de la Rue de Dunkerque (au niveau du rond-point)
- Dans l'espace vert en bas de la rue Saint-Bertin (au coin de la rue des moulins)
- Saint-Exupéry
- Place de la Ghière
- Place de Lyzel
- Place Perpignan

CONTRIBUTION GROUPE D'OPPOSITION

Groupe SAINT OMER AVEC VOUS QUOTIDIENNEMENT, pour être très efficace

Dans le cadre de sa politique patrimoniale, Monsieur le Maire poursuit sa campagne de rénovation des façades. Les Audomarois concernés ont reçu un courrier très administratif, peu chaleureux, leur signifiant l'obligation de procéder à cette rénovation. Celle-ci est assortie de la possibilité d'obtenir une subvention dans un premier temps, mais aussi d'être l'objet d'une sanction financière si la façade n'est pas ravalée dans les trois ans. Les belles façades audomaroises cachent parfois des réalités plus sombres et tous les audomarois ne sont pas en capacité de faire face à cette injonction. On peut à la fois être propriétaire et pauvre ce qui est parfois le cas à Saint-Omer. De fait le montant de la subvention restera insuffisant et le reste à charge dépassera les moyens du propriétaire. Beaucoup s'en émeut et s'en inquiète. Nous demandons que cette situation soit étudiée avec attention et que des solutions soient proposées pour les propriétaires pauvres. Tout le monde n'a pas les moyens de rénover sa façade surtout à Saint-Omer.

Ville de Saint-Omer



Saint-Omer fête Noël



GRANDE ROUE • MARCHÉ DE NOËL • SAPIN
ILLUMINATIONS • ANIMATIONS • COMMERCES

**DU 26 NOVEMBRE
AU 2 JANVIER**

DANS LE RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES



www.ville-saint-omer.fr